

PLAN CLIMAT

Atelier d'élaboration de propositions - Mobilité et déplacements- 16 mai 2019

Réunis le 16 mai 2019, les participants du Club Climat ont émis les propositions suivantes :

Réduire les pollutions automobiles

1) Réduire les déplacements

- Permettre le développement du télétravail sur le territoire
 - Créer des télécentres sur le territoire pour favoriser le télétravail mutualisé avec un réseau développé.
 - Développer les espaces de co-working dans les communes alentour et à Avallon.
 - Améliorer le réseau haut et très haut débit (la fibre optique) et permettre les échanges en temps réel pour faciliter le télétravail.

2) Agir sur le trafic de passage de poids lourds

- Mener une étude sur le trafic de poids lourds afin d'avoir une analyse plus fine pour quantifier le transit et ceux qui contribuent à l'activité du territoire. Identifier l'origine et les raisons du passage des camions ainsi que les voies de passages.
- Mettre en place des mesures limitatives : prendre des arrêtés pour limiter les camions de transit dans les zones de patrimoine historique, et agir sur le jalonnement physique pour détourner ces flux indésirables.
- Proposer une voie de contournement de Vézelay car le Grand Site Vézélien est incompatible avec le trafic de poids lourds (environ 500 par jour).
- Développer le ferroutage pour le transit notamment en menant des actions de plaidoyer auprès de la Région et de la SNCF.

3) Informer et sensibiliser

- Informer sur le vrai coût financier et écologique de la voiture afin d'encourager les habitants à privilégier d'autres solutions.
- Informer sur les pollutions, consommations et émissions de GES selon les types de véhicules dans les supports de la CCAVM.
- Diffuser une communication sur les supports de la collectivité pour encourager les gens à couper les moteurs lors des arrêts courts.

4) Réduire les pollutions

- Former l'ensemble des agents de la CCAVM et des communes à l'écoconduite.
- Développer les voiturettes sans permis électriques.

RAPPEL : contributions de la réunion du 13 mars et du forum en ligne

Réduire les déplacements

- Aider à la réinstallation de commerces (loyers modestes/progressifs ; aide à la communication...) et les installations de médecins
- Développer un espace de coworking à Avallon
- Développer la « Fiber to the home » (fibre jusqu'à la maison)
- Déployer et optimiser le réseau Très Haut Débit sur le territoire et favoriser le télétravail.
- Développer la télémédecine.

Réduire les pollutions liées à la « voiture solo »

- Créer un espace où sont donnés des cours d'écoconduite
- Inciter les communes à installer des bornes pour les véhicules électriques.
- Développer l'usage des véhicules à hydrogènes.
- Il faut construire des stations pour le BioGNV (et bientôt H2)
- Construire des stations pour le bio-GNV issu de la méthanisation
- Créer des tiers-lieux
- Développer les aides pour les équipements en voitures moins polluantes

Informier /sensibiliser

- Informer sur le vrai coût d'une voiture (environ 40cts€/km)
- Créer un poste de « conseiller en développement durable » multithématiques

Lutter contre la voiture solo et favoriser le covoiturage

1) Informer et sensibiliser

- Valoriser les initiatives existantes : sur le territoire et ailleurs, par le biais d'articles dans les supports de communication de la CCAVM et des communes
- Informer sur les conséquences de l'utilisation de la voiture solo, par exemple sur les parkings pleins, les difficultés à stationner au centre-ville, ou sur la faible utilisation des véhicules (une voiture roule en moyenne 5% de sa durée de vie).
- Créer et diffuser une campagne de communication décalée : « Quand vous prenez un auto-stoppeur, vous ne finissez pas au cimetière », « Quand vous co-voiturez, vous n'arrivez pas toujours en retard »
- Créer un poste d'ambassadeur de la mobilité pour accompagner le changement des comportements qui pourrait avoir plusieurs missions :
 - Faire connaître l'ensemble de l'offre de transports aux citoyens
 - Communiquer directement, localement, humainement, informer, en étant présent lors des événementiels du territoire
 - Capitaliser sur les expériences innovantes menées sur d'autres territoires (cf. système mis en place à Brive, avec les trajets pendulaires)

- Faire le relais avec les communes du territoire pour relayer l'information au plus près des citoyens
- Coordonner ou solliciter auprès des autorités compétentes des études et comptages pour mieux connaître et mesurer l'impact du trafic et communiquer sur les chiffres.

2) Mobiliser les entreprises et organisations du territoire sur les sujets de mobilité

- Mener des campagnes de sensibilisation des entreprises grâce à l'ambassadeur de la mobilité.
- Contacter et proposer un accompagnement aux entreprises pour encourager le covoiturage (réunions, annonces physiques et en ligne).
- Sensibiliser les comités d'entreprises à ces sujets pour développer les initiatives.
- Organiser un événement pour rassembler les organisations du territoire sur ce sujet pour encourager la mutualisation par commune ou pôle d'activité, et la mise en réseau.

3) Développer le covoiturage sur le territoire

- Encourager l'amélioration de la plate-forme Mobigo sur sa partie co-voiturage et la faire connaître.
- Créer des aménagements pour le co-voiturage (aires) voire des avantages accordés aux « covoitureurs ».
- Demander aux autorités publiques (Région, PNR, Département, Préfecture, CC AVM...) d'encourager le co-voiturage de leurs personnels en communiquant en amont la liste des participants aux réunions et encourageant les personnes à covoiturer (via Mobigo ou par les relations interpersonnelles).
- Développer l'auto-stop organisé avec Rézo Pouce - Voir : <https://www.rezopouce.fr/> :
 - Se rapprocher de ce réseau pour capitaliser sur les expériences sur d'autres territoires et envisager le développement sur le territoire.
 - Mettre en place des abris pour faciliter l'auto-stop organisé Rézo Pouce.
 - Relayer l'avancée du réseau et valoriser ceux qui l'utilisent dans les supports de communication de la CC AVM et des communes (Ils-elles utilisent Rézo pouce pour se rendre au travail).

4) Faire connaître l'offre de co-voiturage

- Encourager les habitants à proposer du covoiturage et publier leurs trajets sur Mobigo.
- Faire connaître Rézo Pouce via affichage et supports de communication.
- Faire connaître Bla-bla lines (payant).
- Sensibiliser également les publics fragiles et sans voiture habitant loin de la ville centre pour leur permettre d'y accéder.

5) Sensibiliser les jeunes et les enfants dans les écoles et collèges :

- Sensibiliser les parents d'élèves : communiquer sur la gratuité du transport scolaire - (le paiement a baissé la fréquentation).
- Encourager le co-voiturage pour la desserte scolaire (attention problème de responsabilité).
- Limiter les aménagements urbains devant les écoles.

RAPPEL : contributions de la réunion du 13 mars et du forum en ligne